



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. limitée
26 septembre 2013
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement

Soixantième session

Genève, 16-27 septembre 2013

Conclusions concertées

Contribution de la CNUCED à la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés: deuxième rapport d'activité

(Point 5 de l'ordre du jour)

Le Conseil du commerce et du développement,

1. *Accueille avec satisfaction* le rapport intitulé «Contribution de la CNUCED à la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés: mesure et analyse comparative des capacités productives des pays les moins avancés»;

2. *Prend note* des principales conclusions du rapport, à savoir qu'au fil des ans, la diversification s'est réduite dans les pays les moins avancés (PMA), si l'on en croit l'indice de concentration des marchandises; que la part des activités manufacturières dans l'économie nationale des PMA reste faible; que seuls deux PMA ont un approvisionnement total en énergie primaire par habitant supérieur à la moyenne des autres pays en développement; et que la plupart des PMA n'ont pas encore atteint un ratio investissement/produit intérieur brut supérieur à 25 %;

3. *Reconnaît* que plusieurs PMA ont accompli des progrès importants dans certains aspects du renforcement des capacités productives, tels que l'augmentation des dépenses publiques consacrées à l'éducation et de la part du produit intérieur brut allouée à la recherche-développement, mais que de graves problèmes restent à surmonter dans les domaines de l'infrastructure matérielle, de la diversification et de la valeur ajoutée des exportations, de l'accès au financement, des technologies de l'information et de la communication ainsi que du cadre économique général, qui est à améliorer;

4. *Constate avec préoccupation* que les capacités productives des PMA sont gravement limitées et inadéquates, et que l'insuffisance des capacités productives est la cause et la conséquence de la faiblesse des liens de production et de l'absence de diversification et de création de valeur ajoutée dans leur économie;

5. *Reconnaît* qu'il importe d'utiliser des indicateurs pour connaître l'état des capacités productives des PMA et aider ces pays à mener des actions visant expressément à accélérer la transformation structurelle de leur économie et à suivre les résultats obtenus;

6. Tout en reconnaissant que la mesure et l'analyse comparative des capacités productives sont à la fois complexes et difficiles en raison du nombre de domaines à évaluer et de l'insuffisance des données, *salue* l'initiative que le secrétariat de la CNUCED a prise dans ce domaine, dans le cadre de sa contribution à la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés et conformément au paragraphe 65 e) du Mandat de Doha, et encourage la CNUCED à intensifier ses consultations avec les gouvernements des PMA dans le but de les aider à utiliser ses travaux d'analyse pour recenser les orientations inadéquates et y remédier;

7. *Souligne* que les PMA doivent prendre des mesures pour accroître la quantité et améliorer la qualité des données dont ils disposent, notamment en renforçant leurs capacités statistiques et leurs mécanismes de suivi au niveau national, avec l'appui de la CNUCED et des partenaires de développement qui sont en mesure de le faire;

8. *Encourage* les gouvernements des PMA à poursuivre les efforts déployés au niveau national pour stimuler leur environnement économique, mobiliser leurs ressources intérieures et favoriser la croissance et le développement du secteur privé;

9. *Invite* les partenaires de développement à continuer d'aider les PMA à renforcer leurs capacités productives conformément au Programme d'action d'Istanbul;

10. *Souligne* qu'il importe que les PMA, les autres pays en développement et les partenaires de développement échangent leur expérience et leurs meilleures pratiques, afin de consolider les bases du renforcement de leurs capacités productives;

11. *Prie* la CNUCED, dans l'exercice de son mandat et dans la limite des ressources disponibles, d'approfondir ses travaux d'analyse visant à mettre au point des indicateurs quantifiables et les variables correspondantes pour mesurer les capacités productives de l'ensemble du secteur économique, afin de définir une méthode opérationnelle et des principes d'action sur la manière d'intégrer les capacités productives dans les politiques et stratégies nationales de développement des PMA.
